

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le 12/04/2022

ID : 048-214800914-20220404-10\_2022-DE

Berger  
Levrault

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 10/2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 4 avril 2022**

**OBJET : LISTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR  
L'ANNEE 2022**

L'an deux mille vingt deux et quatre avril à 10 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MMES Valérie CHAYLA, Josyane PAGES

Étaient absents : , Roger BRUN

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil municipal réuni en séance décide à l'unanimité de ses membres l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2022 :

Ass des parents d'élèves école privée Nasbinals	120.00 €
Foyer rural de Nasbinals	50.00 €
Ass. Les Enfants en Aubrac	50.00 €
Ass L'Areine de l'Aubrac	300.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>520.00 €</b>

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Fait à MARCHASTEL le 04/04/2022

